



Santé au Travail
Sambre-Avesnois

*Investissons sur le capital santé
de votre entreprise !*

SIÈGE SOCIAL/ANTENNE DE LOUVROIL

24, rue Romain Duchateau
59720 LOUVROIL
Tél. : 03 27 53 31 31
Fax : 03 27 53 31 39
o.dufosset@st-sa.fr

ANTENNE DE FOURMIES

2, rue Louis Braille
59610 FOURMIES
Tél. : 03 27 60 05 69
Fax : 03 27 57 40 13
mc.lemaitre@st-sa.fr

CGGRAPHIC - 03 21 96 95 82



Santé au Travail
Sambre-Avesnois

*Investissons sur le capital santé
de votre entreprise !*

**LE PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL
ET VOUS**

Rencontrer le psychologue du travail
ne signifie pas être atteint
de «pathologie mentale» ou de «folie»

POURQUOI RENCONTRER LE PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL ?

Nous pensons parfois pouvoir régler nous-mêmes nos difficultés ; nous pensons aussi que discuter ne permettra pas de changer les choses ou que le temps finira par les arranger.

De par son écoute attentive et les échanges axés sur ce qui vous préoccupe, le psychologue du travail vous aide à vous exprimer sur des problématiques rencontrées en situation professionnelle telles que des changements organisationnels, des relations conflictuelles, une surcharge de travail,...

En clarifiant votre situation et en explorant des possibilités d'actions, cet entretien vise à améliorer votre bien-être au travail.

QUAND ET COMMENT LE RENCONTRER ?

Suite à une visite avec le médecin du travail ou un entretien avec l'infirmière en santé travail. Ces professionnels peuvent vous proposer de rencontrer le psychologue du travail s'ils estiment que son aide est appropriée à la situation que vous vivez.

Vous pouvez également solliciter un rendez-vous avec le psychologue lors d'une visite médicale ou entretien infirmier.

QUELLE EST LA FORMATION DU PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL ?

Le psychologue du travail possède une formation universitaire spécialisée en psychologie (Bac +5). Cette formation est centrée sur la compréhension du comportement humain mais aussi des organisations de travail. Ses connaissances sont utilisées pour permettre de trouver la meilleure adéquation individu/situation de travail. Ainsi, l'une de ses missions consiste en la prévention des risques psychosociaux.

QUELLE DIFFÉRENCE AVEC LE PSYCHIATRE ET LE PSYCHOTHÉRAPEUTE ?

➤ Le psychiatre est un médecin spécialiste comme le cardiologue ou le pédiatre. De par sa formation, il est spécialisé dans le traitement des troubles mentaux nécessitant, la plupart du temps, la prescription de médicaments.

➤ Le psychothérapeute peut être défini comme étant celui qui offre des services de psychothérapie, c'est-à-dire aidant les personnes rencontrant des difficultés personnelles en ayant recours à une méthode particulière (Thérapie comportementale et cognitive, psychanalyse, approche systémique...).